

## ■ OBSERVATION DE LA SANTÉ ET DE L'ASSURANCE MALADIE

Les travaux de la DREES couvrent l'ensemble du champ de la santé et du système de soins : offre, population, financement. En plus de ses opérations statistiques et études régulières, la DREES exploitera les résultats de deux enquêtes ponctuelles réalisées en 2023 sur les services d'urgences et sur l'expérience des patients dans le cadre de leurs relations avec leur médecin généraliste, et préparera la prochaine édition de sa grande enquête sur la santé en population générale, qui se déroulera en 2025. Elle éclairera les grands enjeux du système de santé à travers des études sur les inégalités sociales de santé et l'attractivité des professions de santé. Elle poursuivra ses investissements sur la structuration des données du Système national des données de santé (SNDS) et l'animation de la donnée en région, en lien avec le secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales.

### Mieux connaître notre système de soins grâce à une production statistique annuelle de qualité

La DREES réalisera comme chaque année la collecte de la **statistique annuelle des établissements de santé (SAE)** sur les facteurs de production à l'hôpital : capacités, personnels et équipements. Elle poursuivra l'adaptation de ce dispositif aux évolutions réglementaires liées à la réforme des autorisations de soins des établissements de santé pour la collecte de 2025. Elle produira aussi les statistiques annuelles de référence sur **les ressources et l'activité des établissements de santé**, publics et privés, en MCO (médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie), psychiatrie, SMR (soins médicaux et de réadaptation) et SLD (soins de longue durée), qui alimentent notamment les [statistiques européennes relatives à l'offre de soins hospitaliers](#).

Afin de compléter l'observation de la **situation financière des établissements de santé**, la DREES accompagnera un travail de montée en qualité des données recueillies dans le cadre de l'enquête sur les comptes financiers des établissements privés à but non lucratif de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH). L'objectif est de pouvoir rendre compte de la situation financière de ces établissements, de façon homogène et comparable à ce qui est déjà fait pour les [établissements publics](#) et les [cliniques privées](#).

Pour connaître la **démographie médicale et paramédicale**, la DREES continuera l'exploitation du répertoire partagé des professionnels de santé (**RPPS**), qui fait l'objet d'une refonte majeure avec l'intégration en cours des professions qui relevaient jusqu'alors du répertoire Adeli. Dans l'attente de la fin de la montée en charge de ce répertoire, la DREES produira des statistiques sur les effectifs infirmiers en utilisant les sources de référence de la statistique publique sur l'emploi, afin de disposer d'estimations les plus fiables possible. À cette occasion, des estimations des effectifs d'aides-soignantes, qui ne faisaient pas jusqu'alors l'objet d'un suivi statistique régulier du fait de l'absence d'enregistrement dans les répertoires de professionnels de santé (RPPS/Adeli), seront également publiées.

La DREES assurera la production et l'exploitation de nouveaux millésimes des bases de données de l'Insee sur **l'emploi et les salaires des professionnels de santé à l'hôpital** (système d'information sur les agents des services publics [SIASP] et base tous salariés [BTS] alimentée par les déclarations sociales nominatives [DSN]). Elle produira des statistiques détaillées sur les revenus sur l'ensemble des professionnels de santé, permettant des comparaisons entre libéraux et salariés. La généralisation de la DSN à l'ensemble de la fonction publique hospitalière, en 2022, a nécessité dans un premier temps un investissement important pour assurer la continuité des séries statistiques, qui a rallongé les délais de production du millésime 2022 et doit aboutir en 2024. Dans un deuxième temps, cela devrait permettre un raccourcissement du calendrier de production, comme cela a été le cas lors de la généralisation de la DSN au secteur privé.

En 2024, la DREES réalisera une [enquête sur les caractéristiques des principaux contrats offerts en 2023 par les organismes complémentaires en santé](#), troisième édition après la refonte d'ampleur de 2019 visant à améliorer la couverture et la représentativité. Elle conduira également, comme chaque année, une [enquête auprès des écoles de formation aux professions de santé](#), afin de recueillir des informations sur le nombre et les caractéristiques de ces établissements, ainsi que sur les parcours des étudiants qui y sont formés. Dans un contexte marqué à la fois par des tensions sur le recrutement de certaines professions et par l'augmentation importante des places offertes dans les formations, cette enquête permet notamment de disposer de données statistiques de référence sur les taux d'abandon des étudiants en cours de formation.

Enfin, comme les années précédentes, la DREES continuera la production de statistiques et d'analyses récurrentes sur :

- [l'offre de soins et les capacités hospitalières](#), avec un focus particulier sur les [maternités](#) et les [soins critiques](#) ;
- [la morbidité hospitalière](#) ;
- [l'accessibilité aux soins](#) ;
- [la santé périnatale et les interruptions volontaires de grossesse](#) ;
- [l'espérance de vie sans incapacité](#) ;
- [les dépenses de santé des ménages et leurs restes à charge](#).

## Actualiser les connaissances par des enquêtes nouvelles ou aperiodiques

La DREES s'est vu confier, en 2021, par le ministère en charge de la santé, la responsabilité du volet français de l'[enquête internationale « PaRIS »](#) (Patient-Reported Indicators Surveys) de l'OCDE. Cette enquête vise à recueillir des indicateurs d'expériences de patients dans le but de comparer les systèmes de soins et de mesurer leur capacité à satisfaire la demande des patients et à s'adapter à leurs besoins. Elle repose sur une démarche ambitieuse et inédite qui croise les **expériences des patients et de leurs médecins**. L'enquête s'est déroulée en France comme dans l'ensemble des pays de l'OCDE en 2023, pour des premiers résultats nationaux et internationaux disponibles en 2024.

La DREES a conduit, en 2023, une nouvelle édition de l'enquête nationale sur les structures des urgences hospitalières ([enquête Urgences](#)). Le dispositif utilisé lors de la précédente enquête de 2013 a été repris, avec une **interrogation exhaustive de l'ensemble des patients pris en charge par tous les services des urgences** de France le mardi 13 juin 2023. Cette enquête permettra, en 2024, de décrire les caractéristiques démographiques et médicales des patients, ainsi que la diversité des organisations et des fonctionnements des services des urgences et de documenter les évolutions survenues depuis dix ans en ce qui concerne, notamment, les circonstances de venue aux urgences, les motifs de recours, les diagnostics et prises en charge ou encore l'aval.

Afin de compléter l'observation des [revenus des professionnels de santé](#), la DREES a fait évoluer la collecte régulière de données fiscales de ces professionnels, jusqu'ici limitée aux seuls libéraux. La production devrait permettre, à compter du millésime 2021, de couvrir l'ensemble des professionnels, quel que soit leur mode d'exercice (libéral ou salarié). Une instruction sera conduite en 2024 afin d'accroître la fréquence et de réduire les délais de production de ces statistiques, en lien avec les opportunités offertes par la généralisation du code statistique non signifiant dans les systèmes d'information du service statistique public

La DREES publiera les premiers résultats de l'[enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires](#) inscrits au cours de l'année scolaire 2022. Ils permettront notamment d'éclairer les motivations des élèves et étudiants qui s'engagent dans ces formations, ainsi que l'évolution de leur profil depuis la précédente édition de l'enquête (2017), dans un contexte marqué par la réforme des procédures de recrutement (Parcoursup), la crise sanitaire et une forte hausse des abandons en cours de formation pour la quasi-totalité des professions.

Les travaux préparatoires de la prochaine édition de l'[enquête européenne sur la santé](#) (European Health Interview Survey), qui doit se tenir en 2025, se poursuivront. Réalisé désormais tous les six ans, et sous règlement européen, il s'agit du **dispositif d'observation par enquête de référence pour décrire l'état de santé de la population sur l'ensemble du territoire français**, y compris dans chacun des cinq départements et régions d'outre-mer (DROM). Pour la précédente édition, en 2019, des extensions régionales avaient permis de disposer de statistiques représentatives sur chacun de ces territoires, afin de mieux décrire les problématiques spécifiques de leur population en matière de santé et de recours aux soins. Pour l'édition de 2025, la DREES ambitionne de compléter le dispositif par un échantillon étendu visant à produire des **statistiques à l'échelle de chaque département** de France métropolitaine également.

La DREES préparera une nouvelle édition du [Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale](#), programmée en 2025. La dernière collecte a été réalisée au printemps 2022, en collaboration avec les observatoires régionaux de santé (ORS) et les unions régionales des professionnels de santé (URPS) PACA et Pays de la Loire et l'Aix-Marseille School of Economics (AMSE). Pour alimenter ces travaux de conception, la DREES engagera, en début d'année, des consultations sur les contours de l'enquête et les attentes des utilisateurs.

## Enrichir l'analyse des inégalités sociales de santé

Les inégalités sociales sont prégnantes dans de nombreuses dimensions de l'état de santé de la population, des facteurs de risques auxquels elle est confrontée ainsi que de l'organisation du système de santé. Elles ne concernent pas seulement les personnes les plus précaires : la plupart des indicateurs font apparaître un gradient sur l'ensemble de l'espace social. La DREES mènera, en 2024, plusieurs études sur les inégalités sociales de santé pour mieux décrire **les différences de prévalence des cancers, les différences de prise en charge, notamment dans le suivi des grossesses, le risque suicidaire** ou encore **les déterminants des dépenses de santé**. Ces analyses sont rendues possibles grâce à l'[EDP-Santé](#), un appariement entre les données sociales de l'échantillon démographique permanent (EDP) et celles du SNDS. La DREES poursuivra la constitution de cet appariement avec l'intégration des nouveaux millésimes de chacune des deux sources qui le constituent, et accompagnera l'accès des chercheurs à ces données.

Le financement du système de santé peut être un puissant levier de réduction des inégalités dans l'accès aux soins, même si certaines inégalités d'accès financier subsistent. Afin de mieux connaître la structure du financement des dépenses de santé, et notamment la **distribution des restes à charge**, la DREES poursuivra, en 2024, le développement du modèle de microsimulation [Ines-Omar](#) (finalisation du millésime 2019 et préparation du millésime 2023). La DREES publiera par ailleurs, en 2024, une nouvelle édition du Panorama des organismes complémentaires, qui présente un état des lieux complet sur le sujet de la **complémentaire santé**, dans un contexte marqué par une concentration continue du marché et par plusieurs réformes structurelles récentes (« 100 % santé », complémentaire santé solidaire [CSS]) visant, notamment, à renforcer l'accessibilité financière aux soins.

## Éclairer les tensions sur les ressources humaines et l'attractivité des professions de santé

Le système de santé fait face à des tensions conjoncturelles et structurelles sur ses ressources humaines. À travers ses travaux récurrents de projection sur la démographie des professionnels de santé, la DREES contribue à éclairer les dynamiques de moyen et de long termes en matière d'offre de soins et de besoins de formation. De nouvelles **projections sur les effectifs infirmiers** seront ainsi mises à disposition en 2024 et des travaux méthodologiques sur les projections d'effectifs de médecins seront engagés. Les indicateurs d'accessibilité potentielle localisée (APL), qui mesurent l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours (hors établissements de santé) à un niveau géographique fin, seront produits cette année avec une méthodologie révisée.

En ce qui concerne plus spécifiquement les ressources humaines en santé à l'hôpital, la DREES mobilisera un outil de simulation de la masse salariale des établissements hospitaliers publics et des trajectoires professionnelles des personnels pour documenter l'**attractivité des carrières hospitalières**, à la suite des mesures de revalorisations salariales décidées dans le cadre des accords du Ségur de la santé en 2020. Elle poursuivra son expertise des récentes bases de données issues de la DSN afin, notamment, d'ouvrir des perspectives en termes de statistiques conjoncturelles sur l'**emploi hospitalier**. Enfin, elle étudiera également les **conditions de travail des personnels hospitaliers** et les conséquences sur leur état de santé physique et mental.

## Développer des méthodes innovantes pour un meilleur usage des données du SNDS

Depuis plusieurs années, la DREES s'est fortement investie dans la création, l'administration et la mise à jour d'outils pour améliorer l'usage des données de santé. En 2024, elle ambitionne en particulier d'utiliser les outils de traitement du SNDS afin de manipuler ces données complexes plus facilement, d'être ainsi plus agile et rapide dans leur exploitation et d'expérimenter des méthodes innovantes d'apprentissage statistique pour la prédiction de pathologies et d'hospitalisations. Elle animera un groupe de travail au sein du réseau ReDSiam sur la localisation des bénéficiaires dans le SNDS.

## Suivre et évaluer les politiques de santé

La DREES est très impliquée dans le suivi et l'évaluation des politiques de santé. Ces travaux peuvent prendre la forme de production d'indicateurs de suivi, d'analyses d'impact qualitatives ou quantitatives ou encore d'études dédiées. En 2024, la DREES publiera les résultats d'une exploitation statistique originale des relevés de passage aux urgences (RPU), offrant une vision rétrospective infra-annuelle de leur activité à un niveau fin sur le territoire. Elle publiera par exemple des études traitant de l'**adaptation des services de soins critiques** pour répondre à l'afflux de patients pendant la crise sanitaire, des **appels au Samu** dans le contexte de mise en place du service d'accès aux soins (SAS) ou encore du développement des **prises en charge ambulatoires à l'hôpital**.

La DREES pilote par ailleurs, en collaboration avec la Caisse nationale de l'Assurance maladie (CNAM), l'évaluation des expérimentations relatives à l'« article 51 ». Elle est déjà référente de 52 expérimentations et prendra en charge 6 nouveaux protocoles en 2024. 15 expérimentations feront l'objet d'un rapport final d'évaluation en 2024, et 7 de rapports intermédiaires.

Enfin, pour améliorer son accompagnement sur les questions de données, de statistiques et de modélisation, la DREES poursuivra, en 2024, la démarche de renforcement de la gouvernance de la donnée en région et d'animation du réseau des statisticiens en agences régionales de santé (ARS), en collaboration avec le service à compétence nationale de la direction du numérique et le secrétariat général des ministères en charge des affaires sociales.

## SANTÉ - Programme d'enquêtes sur le terrain en 2024

### Professionnels de la santé et du social

[Enquête annuelle sur les écoles de formation aux professions de santé](#)

### Système de protection sociale

[Baromètre d'opinion de la DREES](#)

[Enquête auprès des organismes offrant des couvertures complémentaires santé \(OC\)](#)

### Santé et système de soins

[Statistique annuelle des établissements de santé](#)

D'autres enquêtes seront en cours de préparation ou en cours de traitement (voir page 22 et [site internet](#)).

## SANTÉ - Programme des publications et diffusions de données récurrentes

### État de santé de la population

Sujet	Collection	Parution
Indicateurs de morbidité hospitalière	Open data	Mars
Indicateurs de santé périnatale	Open data	Avril
Interruptions volontaires de grossesse	Études et Résultats	Septembre
Espérance de vie sans incapacité	Études et Résultats	Décembre

### Professionnels de santé

Sujet	Collection	Parution
Démographie des professionnels de santé au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Open data	Juillet
Rémunération dans la fonction publique hospitalière	Études et Résultats	Septembre
Les écoles de formation aux professions de santé	Open data	Octobre
Indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) aux professionnels de santé	Open data	Octobre
Effectifs salariés hospitaliers	Open data	Décembre

### Établissements de santé

Sujet	Collection	Parution
Les établissements de santé	Panorama	Juillet
Statistique annuelle des établissements de santé 2023 (SAE, base administrative)	Open data	Juillet
Premiers résultats sur les capacités d'accueil hospitalières, SAE 2023	Études et Résultats	Octobre
Statistique annuelle des établissements de santé 2023 (SAE, base statistique)	Open data	Octobre
Liste des maternités	Open data	Décembre
Lits de soins critiques des établissements de santé	Open data	Décembre
Mise à jour de la base ARES 2013-2023 (séries régionales issues de la SAE)	Open data	Décembre

### Comptes de la santé

Sujet	Collection	Parution
Les dépenses de santé en 2023	Panorama	Septembre

Au-delà de ces publications récurrentes, le calendrier hebdomadaire des publications de la DREES est accessible sur son [site internet](#) et actualisé chaque vendredi.